

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 5183 30 30
F +33 2 5183 30 39

www.rsmfrance.fr

FONDS SOLIDAIRE BERTRAND GONNORD

Siège social : Parc de la Brosse - 85140 CHAUCHE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux administrateurs du FONDS SOLIDAIRE BERTRAND GONNORD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS SOLIDAIRE BERTRAND GONNORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du fonds de dotation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 26 juin 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Jean-Michel PICAUD

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	20 511	19 465	1 046	3 871	2 824	72.97
	Installations techniques Matériel et outillage	225 767	112 454	113 313	81 788	31 525	38.54
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	35		35		35	
	Prêts						
	Autres						
	Total I	246 313	131 919	114 394	85 659	28 735	33.55
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 261		3 261	1 206	2 055	170.40
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	93 754		93 754	121 132	27 378	22.60
	Charges constatées d'avance (2)	2 072		2 072	2 868	796	27.76
	Total II	99 087		99 087	125 206	26 119	20.86
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	345 400	131 919	213 481	210 865	2 616	1.24

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	15 000	15 000		
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)				
	Situation nette (sous total)	15 000	15 000		
	Fonds propres consommables	166 795	169 221	2 426	1.43
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	181 795	184 221	2 426	1.32
PROVISIONS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 216	11 082	3 133	28.27
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	17 470	15 346	2 124	13.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		216	216	100.00
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
DETTES (I)	Total IV	31 686	26 644	5 042	18.92
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	213 481	210 865	2 616	1.24

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

31 686

26 644

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	21 320	17 839	3 481	19.51
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	192 614	200 226	7 612	3.80
Total I	213 934	218 065	4 131	1.89
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	71 861	77 264	5 403	6.99
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 573	2 632	59	2.25
Salaires et traitements	82 289	80 113	2 176	2.72
Charges sociales	34 538	33 089	1 449	4.38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 549	24 962	1 413	5.66
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6	5	1	16.80
Total II	214 816	218 065	3 249	1.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	882		882	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	882		882	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	882		882	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	882		882	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)				
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	214 816	218 065	3 249	1.49
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	214 816	218 065	3 249	1.49
5. EXCEDENT OU DEFICIT				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 213 480.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 213 934.02 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social : Le Fonds a pour objet d'organiser et de soutenir toute action d'intérêt général à caractère social et éducatif en faveur de l'enfance en difficulté et de l'insertion.

Pour accomplir son objet, le Fonds accueille des enfants en difficulté et des personnes en réinsertion professionnelle et sociale au sein du Parc de la Brosse dont il a la disposition dans le cadre d'un bail emphytéotique.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le Fonds a été constitué avec une dotation initiale de 15 000 €, sans droit de reprise, apportée conjointement par ses fondateurs Monsieur Yves Gonnord et Madame Geneviève Gonnord. Cette dotation initiale a le caractère de dotation consommable pour les besoins de la réalisation de l'objet du Fonds.

Les dotations nouvelles reçues chaque année ont le caractère de dotations consommables.

Chaque année celles-ci sont comptabilisées en Fonds propres et sont reprises au résultat pour la quote part consommée au cours de l'exercice, le résultat de l'exercice s'élevant ainsi chaque année à zéro.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	20 511		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	45 129		
Installations générales agencements aménagements divers	106 111		52 249
Matériel de transport	12 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 528		
Emballages récupérables et divers	1 250		
TOTAL	194 029		52 249
Autres titres immobilisés			35
TOTAL			35
TOTAL GENERAL	194 029		52 284

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			20 511	20 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			45 129	45 129
Installations générales agencements aménagements divers			158 360	158 360
Matériel de transport			12 500	12 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 528	8 528
Emballages récupérables et divers			1 250	1 250
TOTAL			246 278	246 278
Autres titres immobilisés			35	35
TOTAL			35	35
TOTAL GENERAL			246 313	246 313

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		16 641	2 824		19 465
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		31 966	6 699		38 665
Installations générales agencements aménagements divers		49 577	10 173		59 751
Matériel de transport		2 616	2 500		5 116
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 527	1 145		7 672
Emballages récupérables et divers		1 042	208		1 250
TOTAL		108 370	23 549		131 919
TOTAL GENERAL		108 370	23 549		131 919
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 824				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 699				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 173				
Matériel de transport	2 500				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 145				
Emballages récupérables et divers	208				
TOTAL	23 549				
TOTAL GENERAL	23 549				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Situation nette	15 000				15 000
Fonds propres consommables	169 221		169 200	171 626	166 795
TOTAL I	184 221		169 200	171 626	181 795

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 261	3 261	
Charges constatées d'avance	2 072	2 072	
TOTAL	5 333	5 333	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 216	14 216		
Personnel et comptes rattachés	5 547	5 547		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 923	11 923		
TOTAL	31 686	31 686		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Agencements Aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 777
Dettes fiscales et sociales	7 910
Total	18 687

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 072
Total	2 072

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2